

LA FEUILLE DE CHENE

Mairie LA ROUQUETTE
Bulletin municipal
Janvier 2021
Trimestriel
Numéro 1

Horaires d'ouverture de la Mairie

lundi, mardi, jeudi
de 13h30 à 17h30

mercredi
de 9h00 à 12h30

vendredi
de 13h30 à 19h00

Téléphone
09 72 90 60 98
05 65 29 60 98

Mail
la.rouquette@orange.fr

Site Internet
www.larouquette.org



Le mot du Maire

Le contexte sanitaire de cette année restera, à n'en pas douter, gravé dans les souvenirs de tout le monde. Qui aurait pu imaginer une situation sanitaire, socialement et économiquement aussi compliquée ? Coronavirus, épidémie, confinement, gestes barrières, masques, gel hydroalcoolique... autant de termes qui font maintenant partie de notre quotidien et qui nous occupent chaque jour l'esprit.

Tout le monde est impacté par cette crise mais je souhaite avoir une pensée particulière pour tous les acteurs de la vie communale : les commerçants, les artisans, les professionnels de santé, le personnel communal, les associations qui s'adaptent aux déclarations hebdomadaires du gouvernement en attendant des jours meilleurs... Espérons que la situation reviendra à la normale au printemps 2021 !!!

Autre fait marquant de cette année 2020 pour les Rouquettois : les élections municipales. Le 15 mars dernier, vous avez décidé de nous faire confiance en nous accordant la majorité des suffrages et je vous en remercie. Depuis notre prise de fonction officielle le 26 mai, les élus, particulièrement motivés et investis, travaillent au développement de notre commune.

Les travaux concernant l'opération cœur de village ont débuté dans le bourg de La Rouquette avec un préalable : l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications ainsi que le remplacement du réseau d'eau potable. Les premiers aménagements sont programmés dès ce mois de janvier 2021 et la fin des travaux est prévue pour juin 2021.

D'autres projets sont en cours de réflexion et démontrent la dynamique de notre commune. Nous devons sécuriser la traverse de nos bourgs. Nous travaillons, avec nos moyens financiers, à la mise en place d'aménagements favorisant la sécurité des riverains. Même si les réalisations seront étalées dans le temps, notre ambition est de préserver notre cadre de vie.

Au regard de cette année si particulière, le retour en classe des enfants en septembre s'est déroulé dans les meilleures conditions possibles avec des mesures sanitaires qui ont rendu la tâche compliquée pour les enseignants et les agents : votre implication a été de tous les instants.

L'année 2020 est enfin terminée ! Malgré tout, le virus est encore actif. La situation sanitaire ne permettra donc pas d'assurer la traditionnelle cérémonie des vœux prévue, initialement fin janvier. Par conséquent, je m'associe à l'ensemble du conseil municipal pour souhaiter à tous les Rouquettois nos meilleurs vœux pour cette année 2021.

Dates à retenir

Présentation des vœux :

La traditionnelle cérémonie des vœux prévue, initialement fin janvier, est **annulée** en raison de la situation sanitaire.

Vie municipale

Ecole : un Noël pas comme les autres mais presque !

Cette année encore, malgré le contexte, les enfants de l'école ont pu fêter Noël. Il a bien sur fallu prendre en compte les



Un arbre du souvenir

Carole nous ne t'oublions pas ! C'est ce message que les enfants de l'école, les enseignants, ses collègues et tous les élus ont voulu transmettre par une action symbolique. Fin novembre, les agents municipaux ont planté un arbre devant la cabane en bois de l'école en souvenir de Carole qui nous a quitté si brutalement il y a déjà un an.

L'arbre choisi est un érable pourpre, dont la touche colorée viendra, à son image, égayer cet espace cher aux enfants. Ils se le sont d'ailleurs appropriés et ont entrepris de planter tout autour des fleurs en hommage à celle qui les a accompagnés pendant de nombreuses années.

mesures sanitaires et s'y adapter. Comme depuis la rentrée de septembre, les plus de 6 ans sont masqués et les groupes ne se sont pas mélangés pour les animations. Si le repas n'a pas eu lieu comme d'habitude à la salle des fêtes, tous ont pu se régaler avec le succulent menu de fête concocté par Pierrick, le cuisinier !!!

Le sapin orné par les enfants accompagnés par Karine, Jacqueline, Françoise et Thoir, de guirlandes et de décorations a mis de la joie dans l'école et ils ont pu découvrir à son pied les cadeaux déposés par le Père Noël (notamment de nouveaux jeux pour la garderie).

L'APE a organisé un goûter pour finir la journée dans la joie avant les vacances bien méritées pour toutes et tous.

L'équipe municipale tient à remercier l'APE, les enseignants et tout particulièrement l'ensemble du personnel municipal, qui depuis quelques mois maintenant, ne ménage pas ses efforts.



La bibliothèque municipale

Après plusieurs années de bons et loyaux services, notre bibliothécaire bénévole Jeanine BOSC a souhaité se retirer. La municipalité la remercie vivement. Exemple jusqu'au bout, elle a même pensé à préparer sa succession. Nous sommes très satisfaits d'accueillir Martine FRANCES dans ce nouveau rôle et nous lui affirmons que la municipalité continuera à soutenir son action.

Située au rez-de-chaussée de la Mairie, les bénévoles vous accueillent et conseillent sur le prêt de livres (romans, documentaires, bandes dessinées...). De nombreux ouvrages sont à disposition. La bibliothèque est garnie de nombreux livres grâce à de généreux donateurs. Quelques livres récents s'ajoutent chaque année afin d'offrir un plus grand choix à nos lecteurs.

Horaires d'ouverture

Tous les 1^{ers} lundis du mois de 15h00 à 17h00.

Contact

Nous vous précisons aussi que si des personnes sont intéressées pour d'autres créneaux d'ouverture, ils peuvent prendre contact avec elle :

Tél. : 05 65 29 51 32



Vie municipale

Type de dossiers	Nombre de dossiers déposés		
	2018	2019	2020
Certificat d'urbanisme	19	28	35
Déclaration préalable	9	6	18
Permis de construire - habitation	8	4	13
Permis de construire - autre	3	2	2
Nombre total de dossiers	39	40	68

Etat civil 2020

Nous n'avons pas eu de mariage mais nous avons signé deux PACS.

Malheureusement, nous avons eu à déplorer neuf décès au cours de cette année.

Enfin, nous avons eu la joie d'accueillir cinq nouveaux petits Rouquettois.

Les travaux réalisés en régie

Nous avons parfois le sentiment d'être un peu répétitifs avec cette présentation des tâches effectuées par nos deux agents techniques même si elles sont nombreuses et variées. Il nous paraît quand même important de vous présenter les interventions qui sortent du quotidien ou qui présentent une importante charge de travail.

Au cours des derniers mois, nous avons eu à remettre en état des écoulements d'eaux pluviales fortement détériorés ou qui se sont avérés insuffisants suite à l'exceptionnel épisode pluvieux du 26 juin. Cela a été le cas au Moulin à Papier, au Moulin de la Paille et à Bassignac. Un mur de soutènement a dû être repris au Mas de Jammes. Les coupes d'eaux aménagées sur les chemins ont dû être nettoyées ou refaites, mais ce sont des interventions qui doivent être régulièrement renouvelées.

Nous avons aussi posé un repère (fourni par le syndicat des eaux des bassins versants du Viaur et de l'Aveyron) sur le mur de la salle des fêtes. Il est là pour nous rappeler la crue exceptionnelle de 1939 :

c'est impressionnant et nous appelle à la modestie face aux éléments ! Il reste de nombreux chemins à remettre en état : un dossier de dotation d'équipement des territoires ruraux est en cours d'instruction et des travaux importants sont programmés pour 2021.

L'entretien des espaces verts (école, stade, bourg, aire de loisirs) et des cimetières représente une charge importante de travail pour nos deux agents. Les cages de football fortement oxydées à leur base au stade ont dû être remplacées et leurs socles refaits. L'interruption de la saison a été mise à profit pour niveler et réensemencer les zones nécessaires.

Dans le cadre des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les aménagements se sont poursuivis au niveau des bâtiments communaux (rampe, main courante et

garde-corps, place de stationnement PMR derrière la mairie).

Le gyrobroyeur a été passé en novembre sur l'aire des 3 routes. Nous rappelons que cette intervention tardive a pour but de respecter le cycle de développement complet de la faune et de la flore sur cette zone humide

Concernant l'école, des portillons permettant de contrôler l'accès à la cour ont été posés, pour plus de sécurité. Nous avons aussi installé un composteur à proximité de la cantine pour réduire et valoriser les déchets ; des interventions diverses sur les panneaux grillagés, la plomberie et quelques autres aménagements ont été réalisés.

Enfin, la pose des panneaux de rue vient juste d'être terminée sur l'ensemble de

la commune. Nous aurons certainement quelques ajustements à réaliser pour une meilleure visibilité ou compréhension. N'hésitez pas à nous communiquer vos remarques à ce propos.



Vie municipale

L'opération cœur de village est lancée !

Préparée depuis plus d'un an, l'opération de rénovation et d'embellissement de notre bourg a enfin débuté. Dans un premier temps les réseaux d'eau potable ont été rénovés. A la suite, durant la seconde partie du mois de décembre, c'est l'enfouissement des réseaux d'électricité et de communication qui a débuté.

Le gros des travaux débutera quant à lui début janvier par les abords de la Mairie et de la salle des fêtes. La place sera totalement réaménagée et le tour de l'église sera décaissé.

Le projet que nous avons choisi, et qui a été présenté aux Rouquettois lors d'une réunion publique en septembre, vise à créer une place conviviale, plane et arborée, à réouvrir l'accès aux berges de l'Assou et à diminuer l'empreinte des voies de circulation automobile sur cet espace.

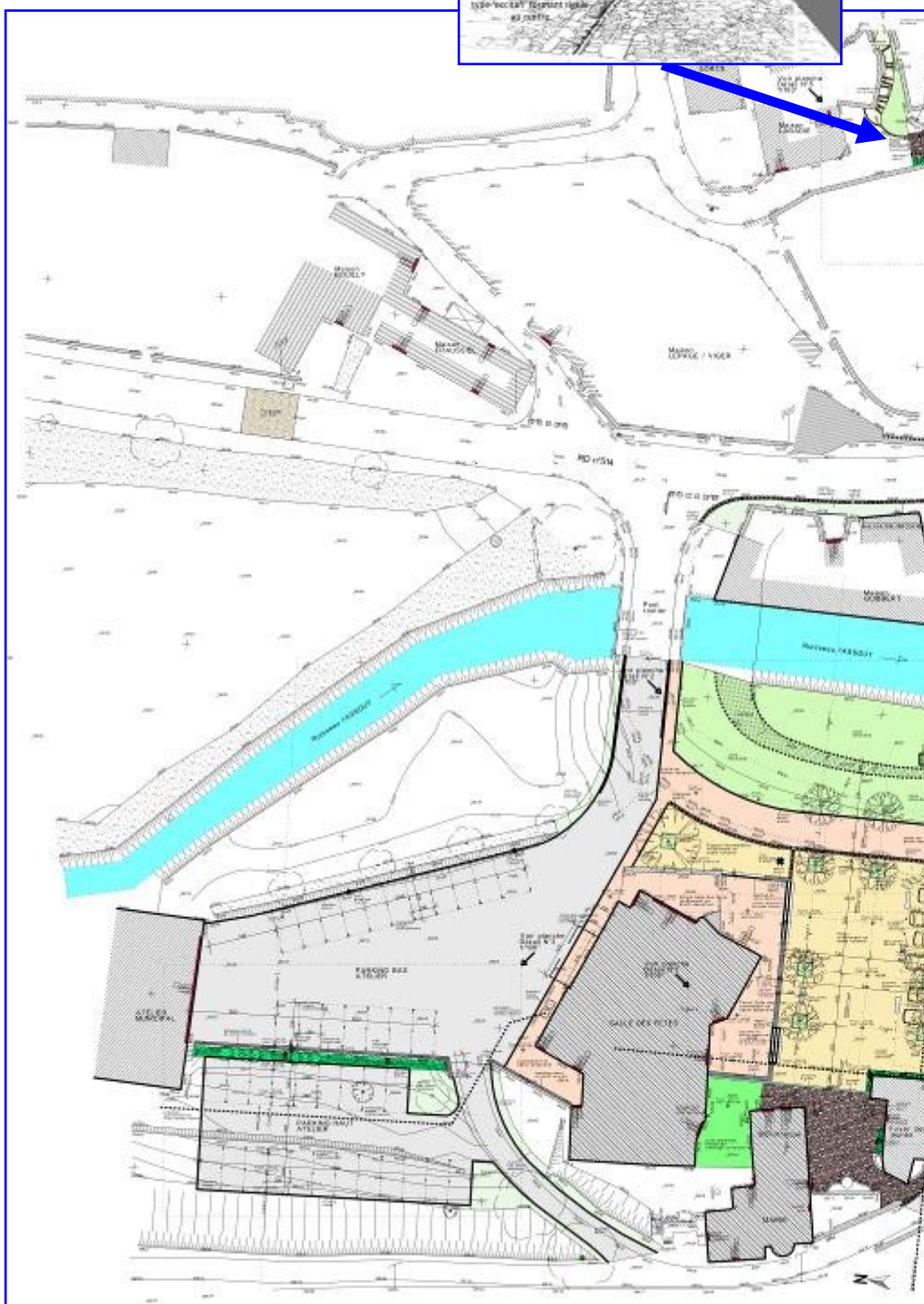
Par ailleurs les zones de parking devant les ateliers municipaux seront optimisées et une nouvelle zone sera aménagée dans le pré derrière le monument aux morts. Cette zone, même si elle permettra de se garer, restera végétalisée.

Enfin, c'est la petite place autour du lavoir et les rues adjacentes qui seront aménagées. L'objectif est d'embellir et de rationaliser cet espace. Les

travaux seront réalisés de façon à mettre en valeur les deux éléments fondamentaux à La Rouquette : l'eau et la pierre.

Malgré la pandémie, nous avons réussi à ne pas prendre trop de retard et nous espérons voir les travaux achevés au tout début de l'été. D'ici là les Rouquettois devront supporter les inconvénients liés au chantier. Nous sommes à leur disposition, à la Mairie, pour résoudre les difficultés qui pourraient se présenter.

Mais nous sommes convaincus que le résultat des travaux fera vite oublier ces désagréments !



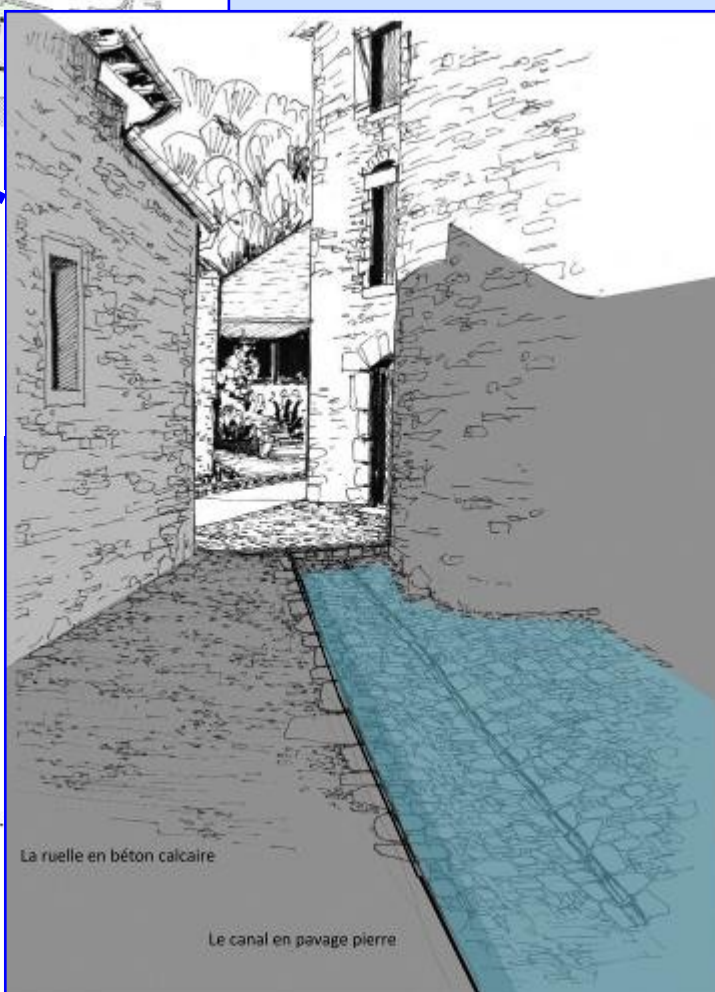
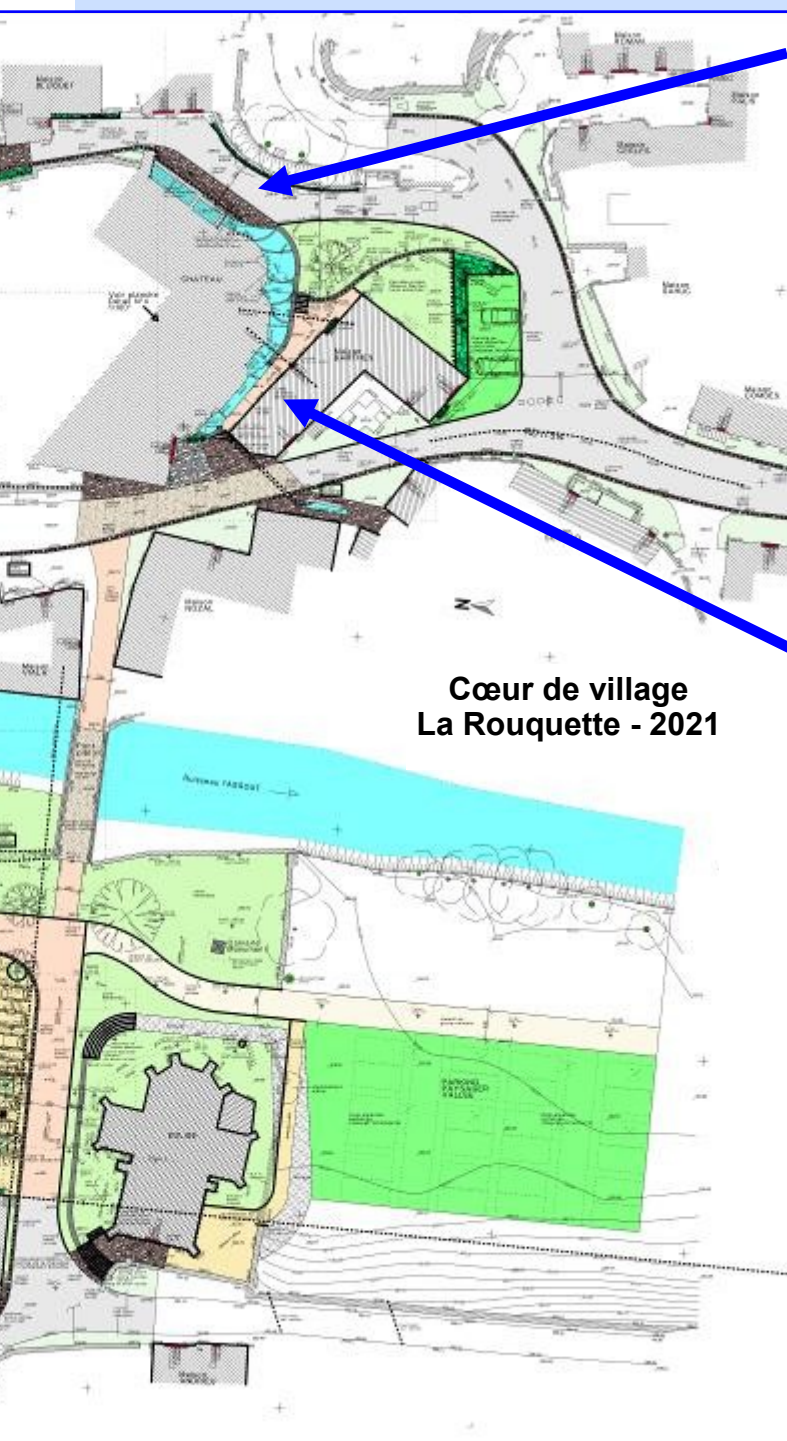
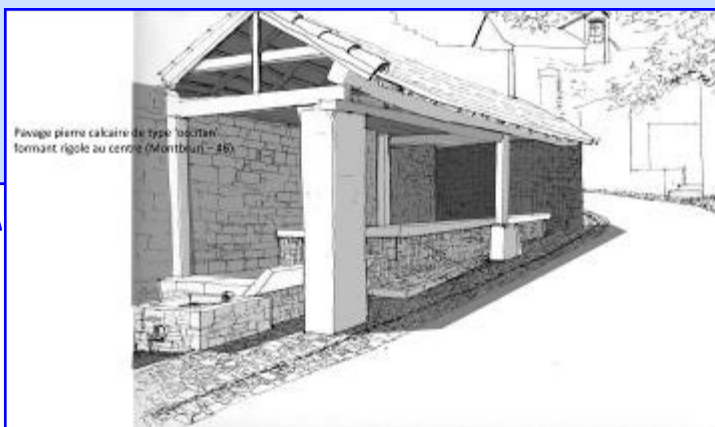
Vie municipale

Les travaux à proximité de l'église sont susceptibles de mettre à jour des ossements. En effet, il était de tradition d'enterrer les défunts à proximité des lieux de culte et jusqu'à la seconde moitié du XIXème siècle à La Rouquette, le cimetière se situait derrière l'église.

Une réunion d'avant chantier a eu lieu sous la conduite du res-

posable archéologique régional en présence du conducteur des travaux de l'entreprise de travaux publics et de l'architecte maître d'œuvre. Des consignes ont été données, elles permettront de respecter le lieu. De plus, le chantier reste supervisé par les services archéologiques régionaux.

Cœur de village : un chantier sous surveillance



Vie municipale

Biodiversité : La Rouquette en exemple

Dans le cadre de la promotion des actions visant à défendre la biodiversité, l'Agence Régionale pour la Biodiversité tourne un film pour mettre en valeur les actions entreprises.

A ce titre, nous avons été sollicités et nous avons accepté de témoigner de notre expérience en la matière. Nous avons ainsi pu présenter l'action de réouverture des milieux à Bénéchou avec l'aide du programme Natura 2000, notre classement départemental en espace naturel sensible mais aussi les actions de d'animation et de sensibilisation menées auprès des écoliers et des habitants.

Vente de bois

Les agents techniques dans le cadre de l'entretien de la commune, sont régulièrement amenés à procéder à des abatages d'arbres et à de l'élagage. Plusieurs stères de bois coupé



Frelon asiatique

Depuis son introduction accidentelle en 2004, le frelon asiatique (*vespa velutina*) a conquis tout le territoire français. Notre commune n'est pas épargnée par ce fléau qui s'attaque aux insectes pollinisateurs et particulièrement aux abeilles domestiques.

Cette année a été très favorable pour son développement. Avec l'arrivée de l'hiver et la chute des feuilles, les nids deviennent visibles à la cime des grands arbres. Quatre d'entre eux qui étaient encore actifs ont été détruits cet automne par la municipalité.

Afin de pouvoir étudier des solutions de lutte efficaces comme le piégeage sélectif des fondatrices au printemps, il est



important de connaître l'étendue du développement du frelon sur la commune. Pour cela nous vous proposons de nous communiquer vos observations de nids afin de constituer une cartographie de leur implantation.

Si lors de vos promenades hivernales, vous repérez ce que vous pensez être un nid de frelon asiatique, vous pouvez transmettre votre observation à la Mairie (05 65 29 60 98) qui se chargera d'alimenter la cartographie.

sont à ce jour entreposés aux ateliers municipaux. Il s'agit de différentes essences de bois mélangées, débités à 50 cm, non fendus.

Nous avons décidé de mettre en vente ce bois communal comme bois de chauffage à destination des foyers de la commune (assujettis à la taxe d'habitation). Nous avons fixé le prix du stère à 30 €. Il sera à retirer sur place en lot de 5 stères par foyer. Les lots seront attribués par tirage au sort au cas où les acheteurs seraient plus nombreux que le nombre de lots disponibles.

Dans le cas où vous seriez intéressés, nous vous demandons de bien vouloir faire acte de candidature sous enveloppe cachetée comportant votre nom, adresse et coordonnées téléphoniques ainsi qu'un justificatif de domicile sur la commune, auprès du secrétariat de Mairie avant le vendredi 22 janvier 2021 à 19h.

Radar pédagogique

Nous avons acquis un radar pédagogique à alimentation solaire que nous déplaçons dans les différentes agglomérations de la commune. Pour positionner le radar, nous devons disposer d'une ligne droite d'au minimum 50 mètres pour permettre les mesures de vitesse. Outre le fait d'alerter les usagers, il enregistre les vitesses et nous donne des indications concrètes sur celles-ci. Nous disposons ainsi d'informations pour envisager des aménagements des voies de circulation.

Il a tout d'abord été positionné à l'entrée du bourg de La Rouquette côté Villefranche. Un véhicule sur deux aborde l'entrée à plus de 50 km/h mais seulement 15% à plus de 60 km/h.

A Trigodinas, nous avons dû l'installer au centre du village. Nous avons la confirmation de vitesses excessives, 90% à plus de 50 km/h et 45% à plus de 60 km/h. Nous allons installer

Vie municipale

(radar suite...)

prochainement des panneaux 50 et Rappel 50 et engager une étude des aménagements nécessaires pour ralentir les traversées du village.

A La Bastide-Capdenac, il a été positionné à l'entrée du village, côté Savignac. 90% des véhicules entrent à plus de 50 km/h et 55% à plus de 60 km/h ! L'aménagement de la traversée, initié en 2019 constituera notre priorité.

Quelles que soient les mesures prises, il revient d'abord à chacun de nous de faire preuve de responsabilité et de veiller à respecter la réglementation routière. Sur chaque site, quelques inconséquents -rares heureusement- sont passés à plus de 100km/h ! Outre le risque d'un drame qu'ils risquent de provoquer, il ne faut pas oublier que chaque investissement supplémentaire a un coût pour la société, et donc pour l'administré !



L'ADMR : coup de projecteur sur une association essentielle

L'Association Locale ADMR « La Caselle » est implantée sur 5 communes, Martiel, Villefranche-de-Rouergue, Savignac, Vailhourles et La Rouquette.

Emanation locale de la Fédération ADMR de l'Aveyron, dont le siège est à Rodez, elle fait partie du grand réseau national de l'ADMR, qui regroupe une centaine de Fédérations, ce qui représente plus de 120 000 salariés.

Dans le secteur de l'aide à domicile, le réseau est un acteur majeur et incontournable. Il a été créé en 1945, sur des valeurs fortes de solidarité, de proximité et d'universalité.

L'offre de services, qui était essentiellement axée sur l'aide au domicile des personnes âgées s'est étendue à l'accompagnement des personnes handicapées, à la garde d'enfants au domicile, et dans certaines associations au portage de repas et aux petits travaux de bricolage et jardinage.

Aujourd'hui notre association locale possède un bureau à Villefranche de Rouergue au 11 rue Durand de Montlauzeur où notre assistante de direction accueille bénéficiaires et salariées de 8h30 à 12h et de 14h à 18h tous les jours.

Sur la trentaine de salariées, 4 habitent la commune de La Rouquette et nous intervenons chez une vingtaine d'habitants de la commune.

La grande spécificité de notre fonctionnement, et ceci depuis la création des associations locales, c'est la présence de personnes, habitant les communes d'intervention, et s'investissant particulièrement dans la relation avec les bénéficiaires du territoire concerné.

Les « référents communes » bénévoles, dont 5 Rouquet-

tois (Jean-Claude Fraysse à Souzils, Simone Lambel, Josiane Loupias, Marlène Monbroussous à Trigodinas et Véronique Théron au Colombier) sont l'élément indispensable pour la relation entre l'administration de l'association et les bénéficiaires. Ils assurent le lien pour la préparation des dossiers, et la mise en place des projets personnalisés nécessaires à une bonne intervention des salariées, respectant les besoins et les souhaits de nos « clients ». Intégrés au Conseil d'administration, ils sont engagés dans les actions de l'association telles que les quines, tombolas, randonnées et pour certaines dans l'animation de l'espace d'accueil et d'activités qui fonctionne, hors période de barrières sanitaires, tous les lundis après-midi à la salle des fêtes de Martiel, mise à notre disposition par la Municipalité.

Service médicosocial, fonctionnant avec un agrément départemental, nous appliquons un tarif négocié avec les services du Conseil Départemental. L'Aide Personnalisée à l'Autonomie, allocation spécifiquement départementale couvre les 2/3 de notre activité. Les communes du territoire apportent leur aide par le prêt des salles, et des subventions qui permettent d'améliorer le quotidien de nos salariées, qui mériteraient qu'enfin, leur métier soit reconnu et rémunéré à sa juste valeur.

Dans une société du désengagement et de l'individualisme, les valeurs de l'ADMR, portées par les bénévoles et les salariées restent pleines d'espoir pour que les personnes âgées, les personnes handicapées ou en perte d'autonomie puissent vivre et rester à leur domicile dans les meilleures conditions possibles.

Le Président de l'ADMR « la Caselle », Gilles FOU-DRAL.

Vie municipale

Prix départemental « coup de cœur » pour l'Association du Moulin de Castel

Le Conseil Départemental dans le cadre du Prix de la mise en valeur du patrimoine aveyronnais 2020 a attribué à l'association du Moulin de Castel le prix « Coup de cœur du jury » pour la restauration, la sauvegarde, l'animation et le fonctionne-

ment du Moulin de Castel. Ce prix est doté de 1 800 €.

Félicitations aux membres de l'association qui ont porté ce dossier mais qui surtout font vivre le moulin et poursuivent les aménagements permettant sa mise en valeur. Une pensée aussi pour André Viala qui a tant œuvré dans ce sens. Gageons que les membres de l'association ne manquent pas d'idée pour utiliser cette somme !



Foot Rouergue

Notre association, comme toutes les autres sur la commune, subit les conséquences de la crise sanitaire. Si quelques entraînements pour les plus jeunes ont pu reprendre depuis le 15 décembre en respectant des mesures strictes (distanciation, accès aux vestiaires interdit, port du masque autour du terrain...) l'essentiel des activités est interrompu depuis plus de deux mois. A cela s'ajoute l'impossibilité d'organiser les manifestations (lotos, repas...) qui permettent à l'association de fonc-

tionner. Cette situation constitue une menace sérieuse pour l'équilibre financier de Foot Rouergue, malgré son excellente santé sportive !

Pour essayer de compenser, nous organisons pour la deuxième fois une **vente à emporter de tête de veau (préparée par nos soins) et de tripous.**

Celle-ci aura lieu le **dimanche 24 janvier** à partir de 8h30 au stade de Savignac. Le prix est de 5 € la part. Merci de réserver avant le vendredi 22 janvier au 05 65 45 00 86 (Boulangerie RAILHET).

Trad/Folk en Villefrancois

Notre association de danses traditionnelles est comme toutes les autres au repos forcé avec la situation sanitaire.

Plus que toute autre, il n'y a pas pire incompatibilité dans la danse en général et dans nos danses collectives en particulier, que le respect de la distanciation et des gestes barrières.

Si la situation pouvait enfin évoluer favorablement, nous nous empresserions d'organiser en fin de printemps (une fois l'opération cœur de village réalisée) quelques petits bals, en intérieur ou en extérieur, pour retrouver ce lien social et festif qui nous manque à tous. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés si tel était le cas ! Il faut bien rêver un peu à des temps meilleurs !

Aussi nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année en l'espérant bien plus favorable à notre vie culturelle !

Merci de votre participation et très bonne année 2021 à toutes les Rouquettoises et tous les Rouquettois.



Nos correspondants locaux

Nos correspondants recueillent les informations communales. Vous pouvez prendre contact avec Yves PANIS pour « Le Villefrancois » (tél. : 06 29 98 10 30) et avec Dominique DESSART pour « La Dépêche du Midi » (tél. : 06 84 42 55 06).



Directeur de publication : Thierry SERIN, Maire
Responsable de la communication : Olivier MARTIN
Conception/Impression : Mairie
Crédits photos : Mairie
Tirage : 350 exemplaires

Comité de rédaction : Thierry SERIN, Olivier MARTIN, André VIVENS, Laure DURAN

